

Rapport sommaire

Soirée de rétroaction sur le projet-pilote de la Place De Castelnau

Soumis à l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

Le 4 décembre 2015

Table des matières

Sommaire exécutif	3
Contexte	4
Rappel de la démarche d’information et de consultation	5
Format de la soirée de rétroaction	6
Promotion et participation	6
Déroulement	7
Activité de réflexion	7
Résultats	9
Propositions pour le projet-pilote de 2016.....	9
Pistes de réflexion : projet à long terme.....	12
Conclusions	14

Annexe 1 : Comité des riverains de la Place De Castelnau - Rapport de recommandations

Annexe 2 : Présentation PowerPoint de la soirée de rétroaction

Annexe 3 : Questions des participants lors de la soirée de rétroaction

Annexe 4 : Résultats des cartons de rétroaction

Sommaire exécutif

Le présent rapport vise à présenter les résultats de la soirée de rétroaction sur la première année du projet-pilote de la Place De Castelnau. Cette soirée, qui a eu lieu le 17 novembre 2015 et à laquelle environ 80 citoyens du secteur ont participé, fut l'étape finale d'une démarche d'information et de consultation sur le projet-pilote mise en place par l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension pour l'année 2015. L'événement a été l'occasion pour l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension et ses partenaires de présenter aux citoyens les résultats des études ayant été effectuées autour du projet-pilote, de même que présenter des propositions pour l'année 2016 et pour un potentiel projet permanent. Les interventions des citoyens présents ainsi que l'activité de réflexion auxquels ceux-ci ont participé ont permis de dégager certains points de convergence concernant les futures itérations du projet. Les participants à la soirée souhaitent :

- Conserver la diversité des commerces de la rue De Castelnau, protéger les commerces contre les possibles impacts négatifs du projet et consulter les commerçants directement dans le cadre des prochaines étapes;
- Intégrer davantage de verdissement sur la rue et dans les aménagements proposés;
- Entamer une réflexion sur un autre moyen que le marquage au sol par de la peinture pour donner une identité au lieu;
- Préserver autant que possible des places de stationnement pour la clientèle des commerces de la rue De Castelnau, de même que pour les résidents, et revoir la durée du stationnement dans la zone du projet-pilote;
- Intégrer à travers des mesures flexibles le projet-pilote de 2016 et les étapes d'un potentiel projet permanent, par exemple :
 - Offrir de l'animation durant l'hiver sans pour autant devoir retirer des espaces de stationnement;
 - Envisager une fermeture de rue ponctuelle plutôt que permanente;
 - Agrandir la zone associée à l'identité du projet-pilote sans nécessairement installer davantage de mobilier en bois;
 - Inclure l'école Sainte-Cécile et les parcs à proximité;
- Proposer une animation plus accessible, via des partenariats avec divers organismes.

Les participants ont également fait part d'un grand intérêt que soit répétée une démarche d'information et de consultation pour la prochaine année du projet-pilote.

Ce rapport présente d'abord le contexte de mise en œuvre du projet-pilote de la Place De Castelnau pour l'année 2015. Il présente ensuite, de façon sommaire, la démarche d'information et de consultation mise en place dans le cadre de cette première année du projet-pilote. Le rapport fait ensuite état du déroulement de la soirée de rétroaction et des résultats qui ont émergé des réflexions et des discussions avec les citoyens présents lors de cette soirée.

Contexte

Le 8 juillet dernier, l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension a inauguré la Place De Castelnau, un projet-pilote temporaire de rue piétonne et partagée sur la rue De Castelnau, entre les rues De Gaspé et Drolet. Ce projet-pilote a été sélectionné par la Ville de Montréal en janvier 2015 dans le cadre du Programme d'implantation de rues piétonnes ou partagées de la Direction des transports. Ce programme offre un soutien financier aux arrondissements afin de réaliser les projets visant l'expansion et la mise en valeur des espaces dédiés aux piétons. La réalisation du projet-pilote a été confiée à la Direction des travaux publics de l'arrondissement.

Le projet-pilote comprend, entre autres, un marquage au sol et l'implantation dans la rue de mobilier en bois et des jeux pour enfants. Afin de réaliser ce concept, l'arrondissement a entrepris des modifications à la circulation et au stationnement dans le secteur, notamment l'application du sens unique sur la rue De Castelnau en direction ouest, entre les rues Saint-Denis et Saint-Dominique, ainsi que le retrait de l'espace de stationnement sur le côté sud de la rue De Castelnau, entre les rues De Gaspé et Drolet, afin d'y aménager le mobilier en bois. Le projet-pilote s'est déroulé du 8 juillet au 5 octobre 2015.

Le Programme d'implantation de rues piétonnes ou partagées prévoit une mise en place progressive des projets, tel qu'indiqué au tableau 1 ci-dessous. À cet égard, l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension souhaite évaluer l'expérience de la première année du projet-pilote de la Place De Castelnau, afin d'identifier des améliorations à apporter pour les futures itérations du projet et pour évaluer la pertinence du projet à long terme prévu à partir de 2017.

Tableau 1 - Étapes prévues dans le cadre du Programme d'implantation des rues piétonnes ou partagées de la Ville de Montréal

An 1 (2015)	<ul style="list-style-type: none"> • Implantation de mesures temporaires • Évaluation du projet
An 2 (2016)	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite des mesures temporaires • Plans et devis
An 3 (2017)	<ul style="list-style-type: none"> • Implantation de mesures permanentes

Rappel de la démarche d'information et de consultation

De juin à novembre 2015, l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension a mis en place une démarche d'information et de consultation des citoyens pour encadrer la mise en œuvre et l'évaluation de la première année du projet-pilote. L'arrondissement a mandaté notre firme en mai 2015 afin d'organiser et d'animer cette démarche, qui a compris les activités présentées au tableau 2.

Tableau 2 – Démarche d'information et de consultation sur le projet-pilote de la Place De Castelnau, 2015

Activité	Date	Nombre de participants	Documentation disponible
Rencontres préliminaires avec les riverains, les commerçants et les institutions identifiés par l'arrondissement	28 mai au 5 juin 2015	17	n/a
Soirée d'information publique	9 juin 2015	73	Compte-rendu
Mise sur pied et accompagnement d'un comité des riverains	Juin à novembre 2015	11	Rapport de recommandations du comité des riverains (présenté à l'annexe 1) Résultats du sondage auprès de la clientèle des commerces Résultats du sondage auprès des riverains
Soirée de rétroaction publique	17 novembre 2015	80	Présent rapport

Comité des riverains

Le comité des riverains est composé de 11 membres (en date du 17 novembre 2015), dont huit résidents, deux commerçants et une représentante d'institution. Le recrutement des membres du comité s'est effectué dans le cadre de la soirée d'information du 9 juin 2015, lors de laquelle les personnes intéressées à en faire partie ont été invitées à laisser leur nom et coordonnées. De plus, une invitation directe à certaines institutions de la rue De Castelnau a été faite.

Un mandat a été proposé aux membres lors de la première rencontre du comité. En résumé, celui-ci consiste à recenser et à effectuer une analyse des observations et expériences vécues par les riverains au cours de l'été 2015. La coordination et l'animation des rencontres du comité (4 rencontres au total durant l'été), ont été assurées par notre firme, de même que la rédaction des faits saillants et les communications avec l'arrondissement.

Outre les rencontres, les membres du comité ont également initié et participé à différentes activités afin de remplir l'objectif de leur mandat : visite du site, journal d'observations en ligne, sondage auprès de la clientèle des commerces, sondage auprès des riverains.

Les membres du comité ont soumis à l'arrondissement, en octobre 2015, un rapport de recommandations, qui se trouve à l'annexe 1. Les recommandations du rapport ont également été présentées lors de la soirée de rétroaction.

Format de la soirée de rétroaction

Promotion et participation

La soirée de rétroaction a eu lieu le 17 novembre 2015, à 19h, à l'église Sainte-Cécile, au 225, rue De Castelnau. L'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension a été responsable de la promotion de la soirée, qui a été publicisée par les moyens suivants :

- L'invitation et un rappel ont été publiés sur les médias sociaux (Facebook et Twitter);
- L'invitation a été distribuée aux médias locaux;
- Une publicité est parue dans le Progrès Villeray (10 novembre 2015);
- Les résidents du secteur (zone délimitée par le boulevard Saint-Laurent et les rues Faillon, Saint-Denis et Jean-Talon) ont reçu une invitation porte-à-porte;
- Les commerçants de la rue ont reçu une invitation par courriel;
- Une affiche a été distribuée dans 25 commerces;
- Un bouton Web a été ajouté sur la page d'accueil du site Web de l'arrondissement;
- Un texte d'invitation a été mis en ligne sur la page Place De Castelnau du site Web de l'arrondissement;
- Une invitation a été envoyée par courriel aux groupes suivants :
 - citoyens présents à la soirée d'information du 9 juin 2015 (ceux qui ont accepté de recevoir des mises à jour);
 - citoyens ayant participé aux deux sondages effectués par le comité des riverains (ceux qui ont accepté de recevoir des mises à jour);
 - le comité des riverains.

Soixante et une (61) personnes se sont inscrites à la table d'accueil et quelques autres personnes ont participé sans s'inscrire, pour un niveau de participation d'environ 80 personnes.



Images de la soirée de rétroaction (source : arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension)

Déroulement

Le déroulement de la soirée de rétroaction était le suivant :

- Mise en contexte du projet :
 - Programme d'implantation de rues piétonnes ou partagées
 - Historique du projet
 - Plan d'ensemble du projet-pilote 2015
 - Budget 2015
- Présentation des études techniques :
 - Étude de circulation
 - Comptage des piétons
- Présentation des études auprès des usagers :
 - Étude réalisée auprès des commerçants
 - Études réalisées auprès des usagers
- Bilan des activités d'animation
- Comité des riverains – Rapport de recommandations
- Activités de réflexion
- Discussions en plénière

La présentation PowerPoint de la soirée de rétroaction se trouve à l'annexe 2.

Des périodes de questions ont eu lieu suite à la présentation des différentes études. Les questions des citoyens et les réponses fournies par les représentants municipaux sont présentées à l'annexe 3.

Activité de réflexion

Lors de la soirée, l'arrondissement a présenté aux participants des propositions en vue de la reconduction du projet-pilote en 2016, ainsi que des questions de réflexion sur une possible implantation permanente du projet. L'activité de réflexion prévue en deuxième partie de soirée visait à obtenir une rétroaction des participants sur ces éléments, qui sont présentés ci-dessous.

Propositions pour le projet-pilote de 2016

Les propositions présentées par l'arrondissement pour la reconduction du projet-pilote en 2016 sont les suivantes :

- Restauration de la peinture
- Implantation d'une zone de livraison côté nord de la rue, devant le bureau de poste
- Installation d'ardoises dans les modules
- Repositionnement et ajout de bancs sur les trottoirs
- Allègement de la signalisation
- Ajout d'îlots poubelle/recyclage
- Ajout de supports à vélo
- Ajout d'aménagements pour marquer les entrées du projet (ex. pots de végétaux)
- Meilleure intégration des vitres dans les modules pour les rendre plus visibles
- Évaluation du temps de stationnement sur la rue Saint-Denis
- Évaluation du temps de stationnement sur la rue De Castelnau

Les participants devaient, de façon individuelle, indiquer sur une fiche qui leur a été remise, leur niveau d'appréciation des propositions présentées par l'arrondissement, ainsi que les 3 améliorations prioritaires qui, selon eux, devraient être apportées au projet-pilote 2016. Les résultats ont été compilés et sont présentés dans la prochaine section.

Pistes de réflexion : projet-pilote 2016 et projet à long terme

De plus, l'arrondissement a demandé aux participants de réfléchir sur les questions suivantes :

- **Projet-pilote 2016 :**
 - Agrandissement de la zone de piétonisation jusqu'à la rue Saint-Denis sur le côté sud?
 - Prolongation de la durée du projet (ex. 1^{er} mai au 30 octobre)?
 - Type d'animation?
 - Amélioration des problématiques de circulation et de stationnement?
- **Projet à long terme :**
 - Fermeture complète de la rue De Castelnau à la circulation?
 - Un projet saisonnier ou sur une base annuelle?

Les participants ont été réunis en petits groupes afin de réfléchir à ces questions et d'indiquer leur réponse sur la fiche remise à cet effet. Il leur a également été demandé d'indiquer ce qu'ils conseillaient à l'arrondissement pour la suite du projet. Un rapporteur pour chaque groupe a ensuite été invité à présenter en plénière les résultats des réflexions. Les résultats ont été compilés et sont présentés dans la prochaine section.

À la fin de la soirée, les citoyens présents ont été invités à remplir un carton de rétroaction afin de connaître leur avis sur le déroulement de la soirée. Les résultats sont présentés à l'annexe 4.



Images de la soirée de rétroaction (source : arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension)

Résultats

Les résultats présentés dans cette section sont tirés d’une analyse des fiches remplies par les participants lors de l’activité de réflexion, ainsi que des présentations des groupes en plénière à la fin de l’activité. Quarante-huit (48) fiches ont été remplies.

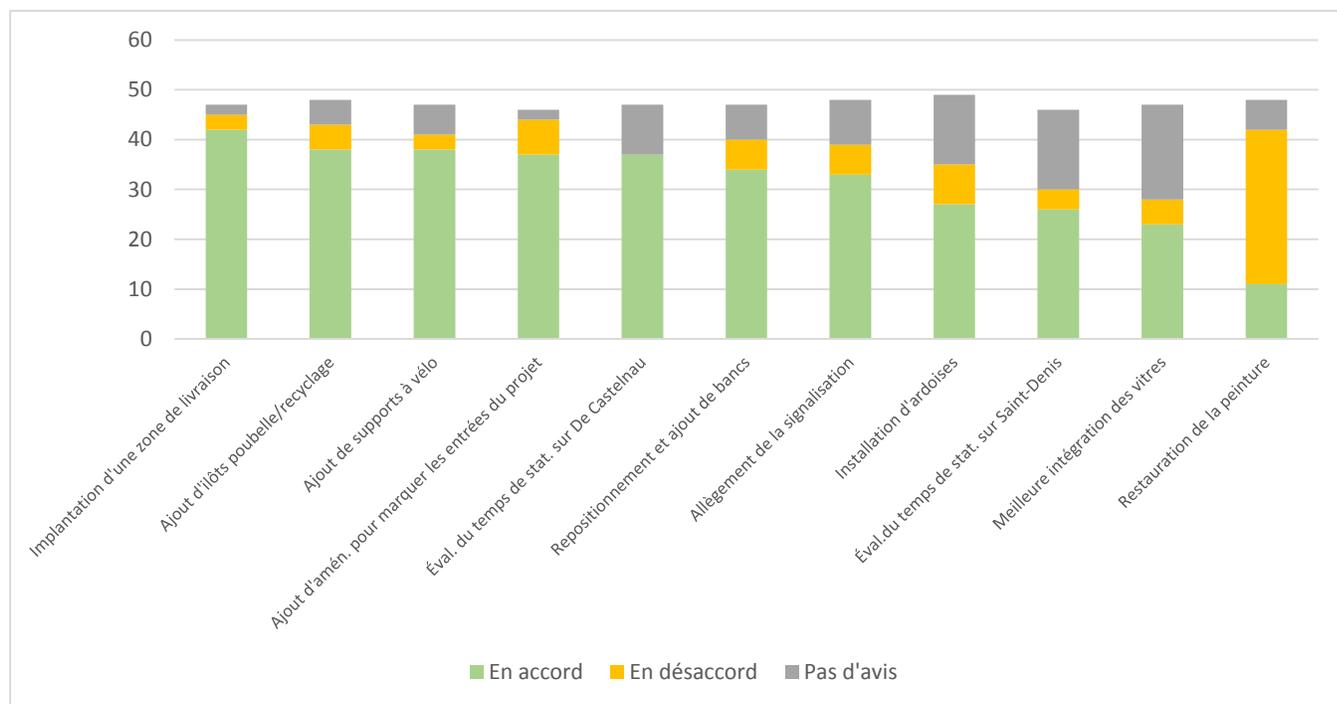
Propositions pour le projet-pilote de 2016

Rétroaction sur les propositions de l’arrondissement

Les résultats des fiches permettent de constater un appui significatif pour la majorité des propositions émises par l’arrondissement pour le projet-pilote de 2016, comme le démontre la figure 1. L’implantation d’une zone de livraison est une option particulièrement appuyée. En effet, les commentaires confirment un consensus parmi les participants sur le fait de voir davantage de roulement au niveau de l’utilisation des places de stationnement disponibles sur la rue De Castelnau afin d’améliorer l’accès aux commerces.

Certaines mesures telles que l’installation d’ardoises, l’évaluation du temps de stationnement sur la rue Saint-Denis et l’intégration des vitres (panneaux de verre dans les modules en bois), sont jugées moins pertinentes.

Figure 1 - Rétroaction des participants sur les propositions pour 2016



Un élément de la proposition fait l'objet d'un faible appui, soit la restauration du marquage au sol (peinture). Outre les questions d'esthétique (sur lesquelles les participants sont divisés), cette intervention suscite quelques préoccupations, telles que : la durabilité et l'impact environnemental du produit, la sécurité (glissance) de la surface et le coût associé à l'application et à l'entretien de la peinture. Or, plusieurs participants ne souhaitant pas que soit restaurée la peinture se disent en faveur de l'effort de donner une identité à la rue et suggèrent d'explorer d'autres moyens pour le faire. Quelques participants souhaitent quant à eux un concept « plus audacieux » que l'actuel.

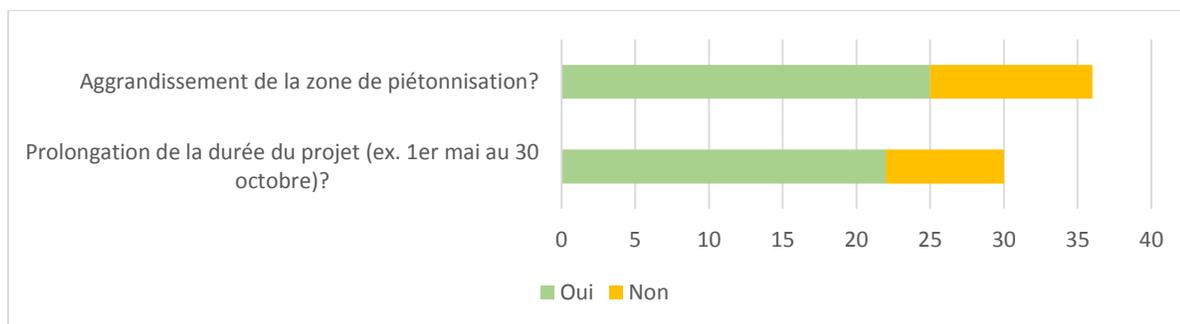
Agrandissement et prolongement du projet-pilote

Les participants ont eu à réfléchir sur la possibilité d'agrandir la zone affectée au projet-pilote et d'en prolonger la durée. En général, les participants appuient ces deux possibilités (figure 2). Ils émettent cependant plusieurs nuances et précisions :

- Un grand nombre des participants en faveur de l'agrandissement préféreraient l'étendre en direction ouest (jusqu'à la rue Casgrain) afin d'inclure l'école Sainte-Cécile dans le projet, plutôt que de l'étendre vers l'est (jusqu'à la rue Saint-Denis) tel que proposé par l'arrondissement;
- D'autres soulignent l'importance d'intégrer le parvis de l'église dans le projet et de penser à son réaménagement;
- Plusieurs participants évoquent l'idée d'un agrandissement partiel (que ce soit en direction est ou ouest), soit d'étendre l'identité du projet-pilote (marquage au sol, bancs, verdissement, etc.) sans enlever le stationnement sur ces nouveaux tronçons de la rue;
- Dans ce même ordre d'idées, plusieurs participants suggèrent d'intégrer les parcs du secteur dans le projet afin d'augmenter de façon significative l'espace affecté au projet et de mettre en valeur ces espaces publics existants;
- Bien qu'un grand nombre de participants appuient l'idée de prolonger la durée du projet, plusieurs d'entre eux préfèrent que soit installé le mobilier seulement après la fête de la Saint-Jean-Baptiste.

Plusieurs participants suggèrent de consulter directement les commerçants sur les questions de l'agrandissement et du prolongement de la durée du projet-pilote, puisque les commerçants de la rue seront, selon eux, les plus impactés par cette décision. Les commentaires reflètent un important souhait de conserver la diversité des commerces de la rue De Castelnau et de les soutenir dans le maintien et le développement de leur clientèle.

Figure 2 - Réflexions sur le projet-pilote 2016



Animation

Les participants souhaitent rendre le programme d'animation de la Place De Castelnau « plus représentatif » de la population locale et de l'orienter davantage vers les personnes de tout âge, incluant les enfants et leurs parents. Un nombre significatif de participants suggèrent des performances musicales à petite échelle, alors que d'autres voudraient minimiser le bruit associé aux activités. Les participants suggèrent aussi :

- D'offrir des spectacles, des pièces de théâtre, ou la projection de films;
- D'organiser des activités qui encouragent les échanges entre voisins, telles que des repas partagés ou des ventes de garage;
- D'encourager les activités animées par les voisins;
- De développer des partenariats avec les organismes artistiques et culturels, l'école, et/ou les universités dans le cadre du programme d'animation;
- D'organiser une fête d'Halloween en s'inspirant des activités au parc Molson, ou d'autres activités de nature saisonnière;
- De souligner davantage l'ouverture et la fermeture du projet;
- De promouvoir davantage les activités offertes.

Par rapport à l'expérience vécue cette année, un nombre significatif de participants émettent des préoccupations par rapport à la sécurité routière durant les activités d'animation sur rue; certains d'entre eux suggèrent alors de fermer la rue à la circulation durant les activités.

Circulation et stationnement

Tel que démontré dans la rétroaction sur les propositions de l'arrondissement, les participants appuieraient de façon importante l'implantation du stationnement de courte durée ou de débarcadères afin d'améliorer l'accès aux commerces sur la rue De Castelnau, du moins durant les heures d'ouverture des commerces. Ils soulignent cependant qu'en révisant la durée permise pour le stationnement sur rue, il faudrait prendre en considération les différents besoins des commerces et de leur clientèle. L'idée d'implanter des vignettes sur les rues transversales, afin de conserver des espaces de stationnement pour les résidents, est souvent évoquée.

Certains participants préféreraient que la circulation à double sens soit réintroduite sur la rue et que les 12 places de stationnement soient rétablies pour toute l'année.

Concernant la circulation automobile et en vélo, les participants émettent un éventail de suggestions, dont certaines dépassent les limites géographiques du secteur faisant l'objet du projet-pilote :

- Implanter des arrêts à l'intersection de la rue De Castelnau et de l'avenue Henri-Julien, ainsi qu'aux entrées du projet, ou sécuriser ces endroits par d'autres moyens (ex. : intersections surélevées, panneaux clignotants, marquage des entrées);
- Augmenter la présence policière afin d'encourager les automobilistes et les cyclistes à respecter la signalisation;
- Améliorer la signalisation sur la rue (plutôt que de l'alléger);
- Maintenir l'accès aux ruelles pour les résidents;
- Prolonger la piste cyclable sur l'avenue Henri-Julien au sud de la rue De Castelnau;
- Impliquer les organismes experts en infrastructure pour vélos (ex. : Vélo Québec) dans la planification;
- Régler les problèmes de circulation et de sécurité aux intersections de la rue De Castelnau avec la rue Saint-Dominique et le boulevard Saint-Laurent.

Autres améliorations

Le verdissement de la rue est évoqué par un très grand nombre de participants comme étant une piste d'amélioration importante pour le projet-pilote. Les participants souhaitent que soit intégré davantage de verdure au concept actuel, surtout des arbres, mais également des espaces jardins. Le projet de verdissement communautaire Le Mange-Trottoir, installé chaque été sur la rue De Castelnau au coin de l'avenue Henri-Julien, est cité comme un exemple à poursuivre.

D'autres idées identifiées par les participants pour l'amélioration du projet-pilote sont :

- Miser sur la multiplication des places pour s'asseoir et des tables, éléments très appréciés par les usagers;
- Améliorer les efforts de communication, de consultation et d'engagement de l'arrondissement envers les résidents et commerçants du quartier;
- Mettre en place un site Internet regroupant toute l'information sur le projet;
- Établir un Plan commerce pour valoriser les commerces de la rue et les aider à attirer des clients, et ce, tout au long de l'année;
- Favoriser l'équité entre les commerces;
- Prévoir dans le budget des compensations pour ceux qui sont impactés négativement par le projet;
- Intégrer davantage d'art dans la rue;
- Planter des trottoirs chauffés.

Pistes de réflexion : projet à long terme

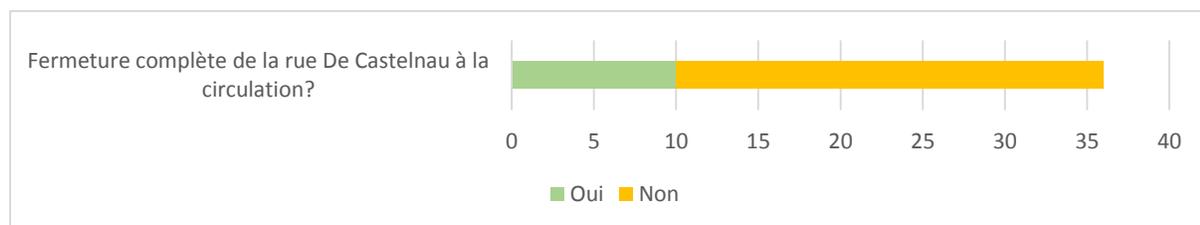
Fermeture de la rue

Les participants ont également eu à réfléchir sur les balises d'un projet à long terme sur la rue De Castelnau. Selon les résultats de l'activité, une majorité de participants ne souhaitent pas fermer complètement la rue à la circulation automobile, alors que certains participants appuient cette idée (figure 3). Certaines personnes émettent des conditions à l'égard de la fermeture :

- Qu'une solution pour le stationnement soit mise en place;
- Que la fermeture se fasse progressivement, sur une période de 3 à 5 ans;
- Que l'accès aux résidences soit maintenu.

Plusieurs personnes, qu'ils soient ou non en faveur de la fermeture complète, sont ouvertes à une fermeture ponctuelle dans le cadre des activités en été ou en hiver, comme c'est présentement le cas pour la fête de la Saint-Jean-Baptiste, par exemple.

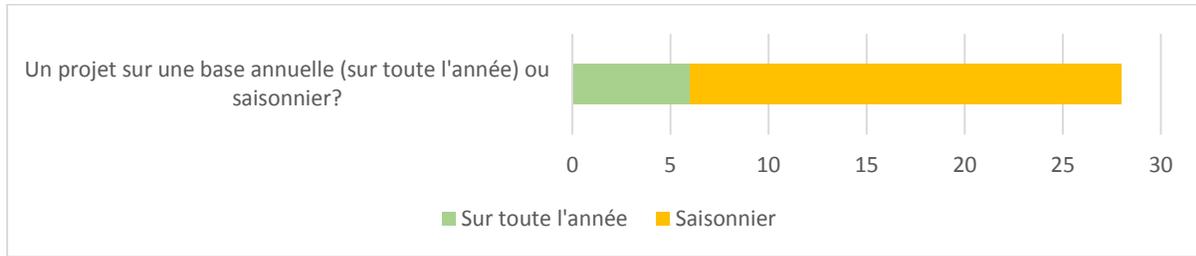
Figure 3 – Fermeture de la rue



Base annuelle ou saisonnière

Concernant la période affectée pour le projet, une majorité de participants préféreraient que le projet demeure saisonnier plutôt qu’implanté de façon permanente tout au long de l’année (figure 4). Encore une fois, les participants identifient des solutions créatives pour éviter une approche «tout ou rien». Un grand nombre de participants suggèrent de maintenir «l’identité» de la rue à l’année longue (par exemple, avec de l’éclairage et des jeux et activités d’hiver), tout en laissant disponibles les places de stationnement sur le côté sud de la rue en hiver.

Figure 4 – Saisonnalité du projet



Conclusions

La soirée de rétroaction du 17 novembre dernier a permis de dégager certains points de convergences parmi les citoyens présents quant aux ajustements qui devraient être apportés dans le cadre de la reconduite du projet-pilote en 2016 et d'un potentiel projet permanent.

Tout d'abord, la nécessité de protéger les commerçants de la rue De Castelnau et de consulter ceux-ci directement lors des prochaines étapes afin d'assurer une pérennité des commerces semble faire consensus. Les participants ont également exprimé la volonté que plus d'efforts soient faits sur le verdissement, notamment par une plus grande intégration de verdure dans les aménagements. Un autre point largement partagé est que soit proposé un autre moyen que la peinture pour marquer l'identité du lieu. Ils ont aussi été plusieurs à souhaiter que soit préservées autant que possible des places de stationnement pour la clientèle des commerces de la rue (incluant le stationnement de courte durée), de même que pour les résidents.

De manière générale, les participants ont exprimé l'idée voulant que les mesures qui seront prises pour le projet-pilote en 2016, ainsi que pour le potentiel projet permanent, doivent être flexibles, sans rompre avec l'esprit et l'identité actuelle de la rue De Castelnau. Dans cet ordre d'idées, il a été proposé que : l'animation proposée soit plus accessible aux différents groupes d'âges et planifiée grâce au partenariat avec divers organismes; un programme d'animation qui serait implanté l'hiver devrait se faire sans pour autant retirer des espaces de stationnement; une fermeture éventuelle de la rue devrait se faire de manière ponctuelle plutôt que permanente; l'agrandissement de la zone du projet-pilote peut être effectué sans nécessairement installer du mobilier en bois; l'école Sainte-Cécile et le parc à proximité pourraient être inclus dans les prochaines étapes.

Outre leurs réflexions sur les aménagements proposés par l'arrondissement pour 2016 et les prochaines années, les participants à la soirée de rétroaction ont également exprimé le souhait que l'arrondissement poursuive les démarches d'information et de consultation auprès des résidents des secteurs avoisinants, des commerçants et des institutions de la rue De Castelnau. Ils veulent notamment être tenus informés avant que soit mis en place le projet-pilote pour 2016, alors que certains ont également mentionné l'importance de poursuivre les activités de concertation telles que le comité des riverains pour l'année 2016.

Annexe 1 : Comité des riverains de la Place De Castelnau - Rapport de recommandations

Comité des riverains de la Place De Castelnau

Rapport de recommandations

Contexte

Un Comité des riverains a été mis sur pied à l'initiative de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension à la suite de l'implantation du projet-pilote de la Place De Castelnau. Ce projet d'aménagement, qui s'inscrit dans le programme de rues piétonnes et partagées de la Ville de Montréal, a été mis de l'avant par l'arrondissement. Le projet-pilote se situe sur la rue De Castelnau, entre les rues de Gaspé et Drolet, et comprend entre autres de la peinture au sol, l'implantation de mobilier en bois, des jeux pour enfants et l'application d'un sens unique sur la rue De Castelnau en direction ouest, entre les rues Saint-Denis et Saint-Dominique.

Le comité est composé des membres résidents du secteur et/ou commerçants de la rue De Castelnau. Le lundi 28 septembre 2015, 10 membres ont participé à la rencontre de rédaction du rapport de recommandations. Les noms des membres se trouvent à l'annexe.

Mandat et objectifs

Le mandat et les objectifs du Comité des riverains, tels qu'adoptés par les membres lors de la première rencontre, sont les suivants :

- favoriser un forum de discussion et d'échange entre les membres du Comité des riverains dans le cadre du projet-pilote Place De Castelnau;
- recenser et effectuer une analyse des expériences vécues par les riverains au cours de l'été 2015;
- préparer un document d'analyse qui sera déposé, à l'arrondissement Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension (VSP) à la fin de l'été 2015, dans le cadre d'une soirée de rétroaction ouverte au public afin de présenter les expériences vécues et des recommandations pour les prochaines phases du projet.

Démarches entreprises

Depuis juillet 2015, le Comité des riverains a entrepris les démarches suivantes afin d'évaluer le projet-pilote :

- adoption d'un mandat et des modalités de travail;

- tenue de quatre rencontres de deux heures ou plus, animées par une équipe de facilitateurs neutres;
- maintien d'un journal d'observations en ligne pour colliger les observations sur l'usage, la fonctionnalité et les conditions de sécurité sur la rue tout au long de l'été;
- visite du site en groupe le 27 juillet 2015;
- sondage auprès des riverains du projet-pilote :
 - distribution de plus de 1000 dépliants aux résidences riveraines avec un lien vers un sondage en ligne entre le 1^{er} et le 14 septembre 2015;
 - participation de 154 personnes au sondage;
- sondage auprès des clients des commerces de la rue :
 - deux kiosques iPad dans 10 commerces entre le 4 et le 14 septembre 2015;
 - participation de 141 personnes au sondage;
- rédaction d'un rapport de recommandations.

Le rapport qui suit présente les recommandations du Comité des riverains.

Conclusions

Pertinence du projet-pilote

Malgré les discussions et les efforts en vue de trouver un consensus, une divergence au sein du comité demeure quant à la pertinence du projet-pilote de la Place De Castelnaud.

- Certains croient que les fonds publics devraient être affectés à d'autres priorités.
- Plusieurs craignent des impacts négatifs, notamment pour les commerces à court et à long terme.
- Certains s'opposent aux interventions qui rendent la circulation automobile plus difficile dans le quartier.
- D'autres appuient les fondements du projet et souhaiteraient même une expansion du projet dans les années à venir.

Constatant cette divergence, les membres du comité ont préféré ne pas se prononcer sur la reconduction du projet-pilote.

Dans l'éventualité où l'arrondissement décidait de poursuivre ce projet-pilote pour une deuxième année ou envisageait à plus long terme des interventions de nature permanente, les membres ont toutefois saisi l'occasion de leur participation aux travaux du comité pour proposer des améliorations au projet. Ils émettent en ce sens les constats et recommandations suivants.

Constats

1. Sentiment de communauté

- Le comité remarque que certains aspects du projet-pilote contribuent au sentiment de communauté dans le secteur.

2. Sens unique

- Un apaisement de la circulation sur la rue De Castelnau a été observé par les membres du comité depuis l'implantation du sens unique.
- Le comité s'interroge sur l'impact négatif de la réduction de la circulation quant à la visibilité et à l'accès aux commerces de la rue.
- Les membres du comité s'interrogent sur l'augmentation de la circulation dans les rues avoisinantes causée par l'établissement d'un sens unique sur la rue De Castelnau. Les résultats du sondage auprès des voisins démontrent qu'il existe plusieurs opinions sur cette question; les résultats de l'étude de circulation ne sont pas encore disponibles.

3. Impact sur les commerces

- Le comité note que les impacts (positifs et négatifs) d'un tel projet peuvent varier selon la nature des commerces et souligne l'importance de maintenir une diversité de commerces et de services sur la rue.
- Une proportion importante de commerçants de la rue De Castelnau situés entre le rue Berri et le boulevard Saint-Laurent a signé une pétition demandant la remise à deux sens de la rue De Castelnau. Une deuxième pétition, signée par les commerçants situés entre les rues Drolet et Saint-Denis, propose de remettre aux deux sens ce tronçon de la rue De Castelnau.

4. Circulation et stationnement

- Les membres du comité ont observé un nombre important de conflits entre les différents usagers de la rue (piétons, cyclistes, automobilistes); ils constatent une concentration de tels conflits à l'intersection des rues De Castelnau et Henri-Julien.
- Les membres du comité estiment que la circulation à vélo à contresens sur la voie crée un sentiment d'insécurité.
- Les membres du comité ont observé que les blocages des ruelles sont plus fréquents, que ce soit en raison de livraisons ou de travaux sur la rue.

- Des entretiens informels tenus avec des commerçants de la rue ont permis aux membres de constater un manque de stationnement de courte durée pour certains commerces (ex. : guichet, bureau de poste), particulièrement pour les livraisons.

5. Aménagements et mobilier

- Les membres du comité remarquent une disproportion entre l'espace requis par les terrasses dans le projet-pilote et le nombre restreint de places pour s'asseoir.
- Les membres du comité remarquent que la peinture se dégrade rapidement.
- Les membres du comité constatent que le projet-pilote cause certains inconvénients aux riverains, tels que le bruit dans la ruelle (effet d'écho) et la fumée de cigarette.

6. Animation

- Les membres du comité constatent que le nombre et la nature des activités organisées sur la rue (autre que la fête de la Saint-Jean) étaient appropriés.

Recommandations

Le comité émet des recommandations par rapport à la prochaine phase du projet-pilote (2016) et par rapport à un éventuel projet permanent.

Concernant l'expansion possible du projet :

- Une majorité des membres du comité recommande de ne pas poursuivre la fermeture complète et permanente de la rue De Castelnau, ni dans le cadre du projet-pilote ni dans le cadre d'un éventuel projet permanent. Par contre, deux membres sont en faveur d'une piétonisation de la rue;
- Le comité recommande de maintenir le projet-pilote entre les rues de Gaspé et Drolet seulement et de ne pas l'étendre dans les directions est ou ouest, dans la mesure où une solution pour le débarcadère du bureau de poste est mise en place.

Concernant l'impact sur les commerces :

- Le comité souligne que tout projet de réaménagement sur la rue De Castelnau ne doit pas se faire au détriment de la viabilité des commerces situés sur la rue.

Concernant la circulation :

- Le comité recommande l'implantation d'un panneau d'arrêt obligatoire aux quatre directions, à l'intersection des rues Henri-Julien et De Castelnau;
- Le comité attend les résultats de l'étude de circulation avant de se prononcer sur des solutions visant la circulation sur les rues avoisinantes;
- Le comité recommande que l'arrondissement étudie la sécurité de la piste cyclable en contresens de la voie de circulation automobile;
- Le comité demande d'éviter de bloquer les accès aux ruelles lors des travaux de mise en place et de démantèlement des aménagements temporaires.

Concernant le stationnement :

- Le comité recommande l'ajout de places de stationnement de courte durée et de livraison pour les entreprises qui en ont besoin, notamment le bureau de poste et la garderie.

Concernant le placement des terrasses :

- Le comité recommande que l'option d'un mobilier pouvant être déplacé d'une saison à l'autre ou pour les événements soit examinée par l'arrondissement dans le cadre du projet permanent.

Concernant les aménagements et le mobilier dans le projet-pilote :

- Pour des raisons de coûts, de sécurité et de qualité des aménagements, le comité ne recommande pas l'usage de peinture sur les trottoirs. Le comité apprécie l'effort de donner une identité à la rue et recommande l'exploration d'autres moyens pour le faire;
- Le comité recommande que davantage de verdure soit intégrée à l'ensemble de la rue De Castelnau, entre les rues de Gaspé et Saint-Denis;
- Le comité recommande que davantage de bancs et de stationnements à vélo soient intégrés à l'ensemble de la rue, entre les rues de Gaspé et Saint-Denis;
- Le comité recommande une meilleure intégration de la vitre dans le mobilier en bois afin qu'elle soit plus visible;
- Le comité recommande de maintenir les jeux pour enfants et de s'assurer de la disponibilité de craies de couleur;
- Le comité recommande d'ajouter des sièges et des tables.

Concernant l'animation de la rue :

- Le comité recommande que le nombre d'activités organisées sur la rue soit maintenu.

- Le comité recommande de revoir la programmation des activités pour qu'elles soient plus accessibles à tous, et aussi d'en faire la promotion.

Concernant la sélection d'un concept pour un éventuel projet permanent :

- Le comité recommande la mise en place d'un concours de design et d'un comité de sélection auquel participeraient des représentants des riverains et des commerçants. Le comité de sélection étudierait les différentes options proposées pour l'aménagement de la rue.

Concernant la démarche d'information et de consultation de l'arrondissement sur le projet :

- Le comité remercie l'arrondissement d'avoir mis sur pied le Comité des riverains et de lui avoir fourni des ressources professionnelles pour faciliter ses travaux;
- Le comité recommande une amélioration de la communication et une plus grande transparence entourant les décisions liées au projet;
- Le comité recommande la mise en place ou le maintien des voies de communication régulières entre l'arrondissement et la communauté telles que :
 - des mises à jour sur le projet envoyées par courriel par l'arrondissement aux personnes du quartier qui souhaitent être informées;
 - en amont des séances publiques, la distribution des invitations par la poste aux résidences du secteur entre les rues Faillon, Saint-Denis, Jean-Talon et Casgrain;
 - en amont des séances publiques, la distribution d'affiches dans les commerces sur la rue pour faire la promotion des activités de consultation;
 - le maintien d'un Comité des riverains en vue des prochaines phases du projet.

Annexe – Membres du comité

Yanick Belzile

Normand Boucher

John Commins

Claire Duval

Nancy Gemme

Dina Lalicata

Diane Pelletier

Rodney Ramroop

Julien Ranger

Mourhad Romdhane

Louis Paquin

Annexe 2 : Présentation PowerPoint de la soirée de rétroaction

SOIRÉE DE RÉTROACTION PLACE DE CASTELNAU



Le mardi 17 novembre 2015
Église Sainte-Cécile, 225, rue De Castelnau



PLACE DE CASTELNAU

Déroulement

- Mise en contexte du projet
- Présentation des études techniques
- Présentation des études auprès des usagers
- Comité des riverains – Rapport de recommandations
- Activités de réflexion
- Discussions en plénière



Mise en contexte

Programme d'implantation de rues piétonnes et partagées de la Ville de Montréal

Visées du programme

Montréal mise sur l'énorme potentiel que représentent les rues locales pour créer davantage d'espaces publics de proximité.

Valoriser une démarche collaborative
Prioriser une approche progressive
Être un laboratoire d'expérimentation
Créer des projets vitrine pour Montréal



Programme d'implantation de rues piétonnes et partagées de la Ville de Montréal

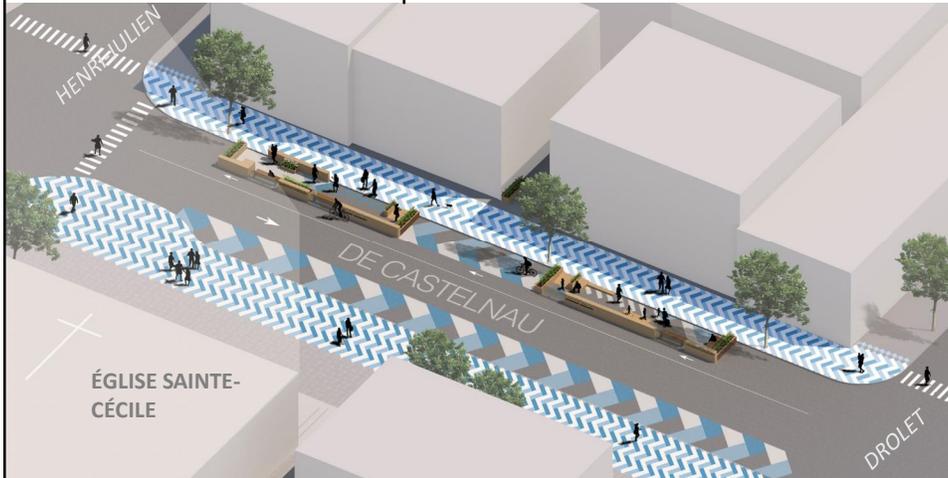
- An 1 (2015) • Implantation de mesures temporaires
• Évaluation du projet
- An 2 (2016) • Poursuite des mesures temporaires
• Plans et devis
- An 3 (2017) • Implantation de mesures permanentes



Historique

- 18 janvier 2015 Acceptation du projet dans le cadre du Programme d'implantation des rues piétonnes et partagées de la Ville de Montréal
- 9 juin 2015 Soirée d'information
- 8 juillet 2015 Inauguration du projet
- Juin 2015 Mise en place du Comité des riverains
- 5 octobre 2015 Fermeture du projet-pilote
- 17 novembre 2015 Soirée de rétroaction

PLAN D'ENSEMBLE DU PROJET PILOTE 2015 Avenue De Gaspé à avenue Henri-Julien



Avenue Henri-Julien à rue Drolet



MODIFICATIONS À LA CIRCULATION

- Depuis le 22 juin 2015, sens unique en direction ouest, de la rue Saint-Denis à la rue Saint-Dominique
 - **Intervention incontournable pour avoir l'espace nécessaire aux aménagements** - Normes du Code de la sécurité routière du Québec et du Service des incendies de Montréal;
- Nouvel arrêt au coin de la rue Drolet;
- Limitation de la vitesse à 30 km/h;
- Aucun changement à la chaussée désignée du côté nord;
- Transformation de la chaussée désignée en bande cyclable du côté sud;
- Maintien de l'accessibilité aux ruelles.



MODIFICATIONS AU STATIONNEMENT

- Retrait de 12 places de stationnement du côté sud entre les rues De Gaspé et Drolet – période estivale du 22 juin au 5 octobre 2015;
- Maintien du stationnement du côté nord entre les rues De Gaspé et Drolet;
- Maintien de la zone de restriction devant la paroisse Sainte-Cécile.



LE MOBILIER URBAIN

- Nouveaux îlots pour la gestion des matières résiduelles;
- Ajout de supports à vélo autour des aménagements;
- Installation d'une colonne Morris;
- Peinture au sol pour marquer la zone piétonne et partagée;
- 4 modules avec bancs, végétaux et une bibliothèque urbaine;
- Mobilier fixe pour la sécurité des installations;
- Modules avec rampes pour accessibilité universelle;
- Plantes-bandes de végétaux aux entrées des ruelles.



Budget 2015

BUDGET 2015

	2014-2015
Revenus (Contribution de la Ville de Montréal)	88 918,62 \$
Dépenses (Coût du projet)	177 837,23 \$
Net (Dépenses de l'arrondissement)	(88 918,61) \$

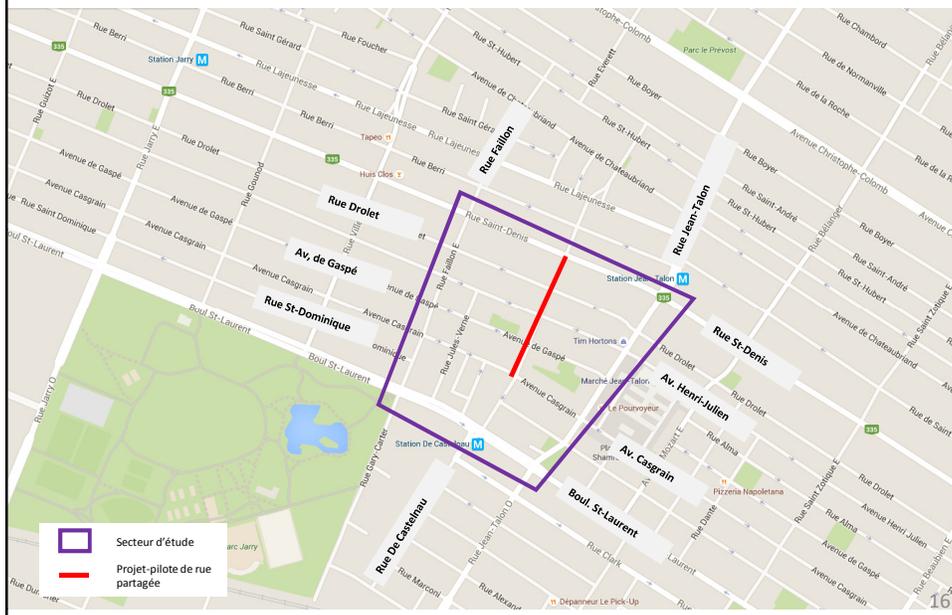
DÉPENSES	177 837,23 \$
Services professionnels	29 418,00 \$
Communications	10 000,00 \$
Achat de construction	138 419,23 \$

Études techniques

ÉTUDE DE CIRCULATION - PARAMÈTRES

- Impacts sur la circulation dans les rues avoisinantes
- Impacts sur la circulation, les riverains et les clients des commerces et institutions limitrophes au projet-pilote
- Efficacité, sécurité et convivialité des déplacements en modes actifs (pied et vélo) dans le secteur réaménagé
- L'offre et l'accès au stationnement sur rue
- Partage de la rue entre usagers
- Ajustements à apporter

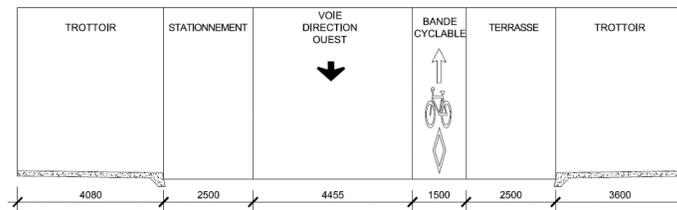
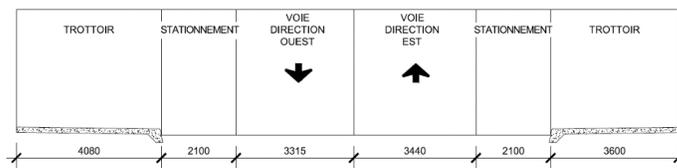
Secteur d'étude



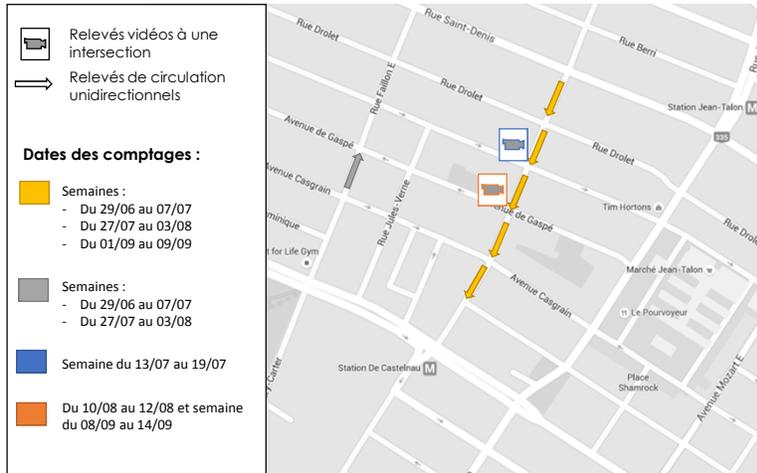
Localisation des comptages réalisés avant l'implantation du projet-pilote



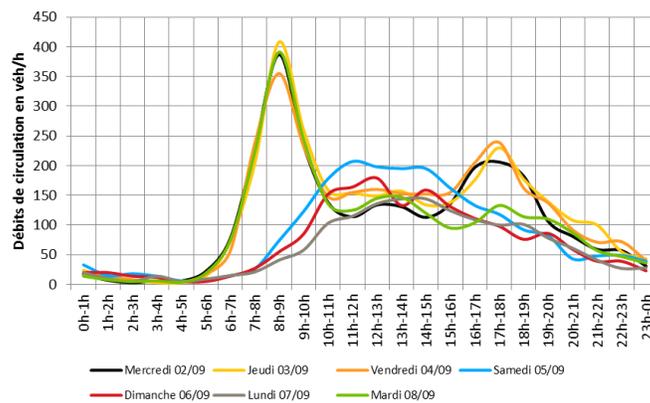
Coupes-type – Rue De Castelnau



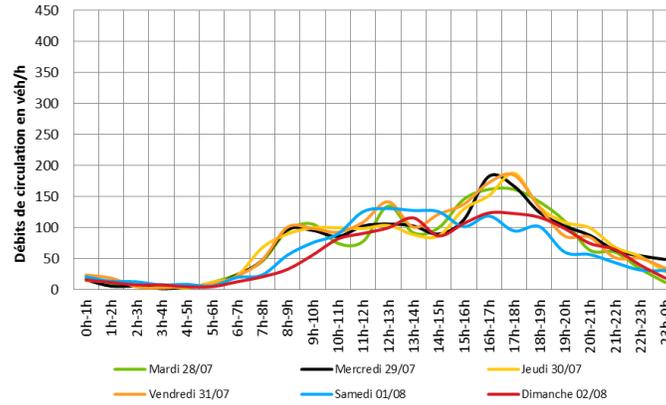
Localisation des comptages réalisés pendant le projet-pilote (Été 2015)



Profil journalier des débits de la rue De Castelnau en direction ouest entre les rues Henri-Julien et De Gaspé (Semaine du 02/09/15 au 08/09/15)



Profil journalier des débits de la rue Faillon en direction est entre les rues Casgrain et De Gaspé (Semaine du 28/07/15 au 02/08/15)



Relevé du stationnement dans le secteur d'étude

	Stationnement permis		Stationnement limité (commerces)		SRRR (vignettes)		Débarcadère		Total
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	
Rue De Castelnau	40	53%	30	39%	0	0%	6	8%	76
Reste du secteur	493	71%	0	0%	192	28%	12	2%	697
Total	533	69%	30	4%	192	25%	18	2%	773

Achalandage cycliste dans le secteur d'étude

		Achalandage cycliste (en cyclistes/h)	
		En semaine	En fin de semaine
Rue De Castelnau	Est	92	12
	Ouest	52	15
Rue Henri-Julien (au nord de la rue De Castelnau)		123	59
Avenue De Gaspé (au nord de la rue De Castelnau)		54	8

Un espace public animé



En moyenne,
4 427 passages de piétons sont
 enregistrés par jour de semaine et
3 715 par jour de fin de semaine.

356 945 personnes ont circulé
 sur la Place De Castelnau

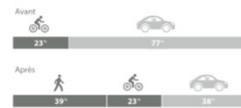
*Entre son inauguration (8 juillet 2015) et
 son démantèlement (5 octobre 2015)*



Un espace public dédié aux piétons



Répartition de l'espace sur la chaussée



25% de l'espace sur la chaussée redonné aux piétons

Nombre de places pour s'asseoir :

21 places (avant le projet)

86 places (après le projet)

Avec l'implantation des 4 placottoirs,

65 places pour s'asseoir gratuites ont été ajoutées.

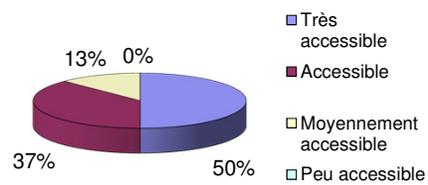
4 fois plus de places pour s'asseoir sur la Place De Castelnau !

Questions sur les études techniques

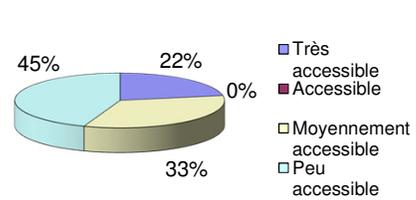
Étude réalisée auprès des commerçants

L'accessibilité aux commerces

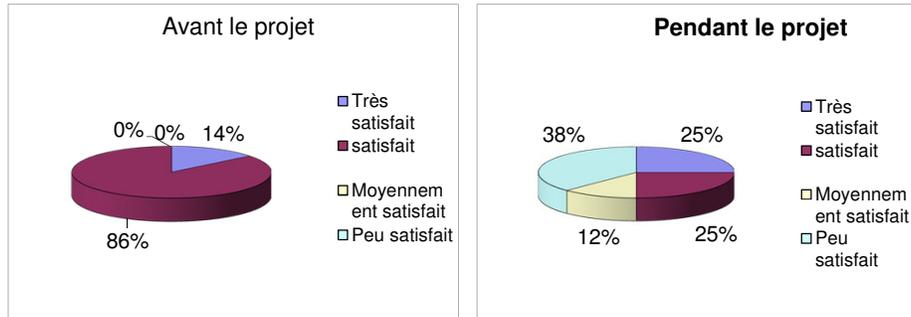
Avant le projet



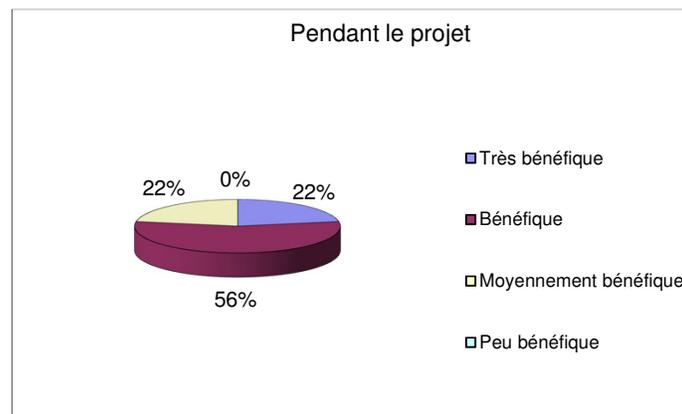
Pendant le projet



Satisfaction en lien avec le chiffre d'affaires



Perception des commerçants en lien avec les retombées découlant de l'ambiance



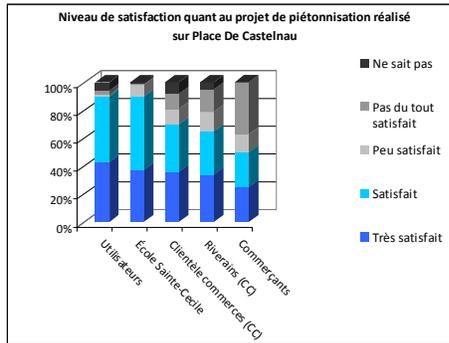
Des exemples de commentaires recueillis

- Intégrer une meilleure signalisation afin d'éviter que des voitures empruntent la rue De Castelnau en sens contraire;
- Modifier les heures de nettoyage de la rue afin d'améliorer l'expérience des clients qui fréquentent les terrasses;
- Se doter de stationnements à durée limitée devant les commerces dont les clients se déplacent principalement en voiture;
- Dynamiser l'aménagement du parvis de l'église.

Études réalisées auprès des usagers

Taux de satisfaction des utilisateurs

Quel est votre niveau de satisfaction quant au projet ?



Proportion des répondants qui se sont dit satisfaits à très satisfaits:

- 90%** des utilisateurs (92)
- 90%** des parents d'élèves de l'école Sainte-Cécile (254)
- 92%** des parents d'enfants fréquentant les CPE Graffiti et Chez-nous, chez-vous (26)
- 70%** de la clientèle des commerces (141)
- 65%** des résidents riverains (130)
- 50%** des commerçants (10)

Source : Questionnaire auprès des utilisateurs (92 répondants, août 2015), École Sainte-Cécile (254 répondants, septembre 2015), CPE Graffiti et Chez-nous, chez-vous (26 répondants, septembre 2015), Clientèle des commerces CC (141 répondants, septembre 2015), Riverains CC (130 répondants, septembre 2015), Commerçants (10 répondants, août et septembre 2015)

Améliorer l'expérience du piéton

Selon vous, quel est l'élément le plus intéressant de ce projet ?

- La création de lieux de rencontre et l'ajout de places pour s'asseoir (34%)
- L'ambiance de vie de quartier (29%)
- L'ajout de verdissement (12%)
- Le marquage de l'espace et l'environnement visuel (11%)
- L'apaisement de la circulation (7%)
- L'augmentation de la place accordée aux cyclistes (5%) ...

« C'est bien tous ces bancs et la possibilité de pouvoir rester dans l'espace public sans avoir à consommer. »

« Avant il m'arrivait de passer par d'autres rues, maintenant je préfère passer par ici. »

« Ce genre d'initiative fait en sorte que les gens se réapproprient le quartier! »

Source : Questionnaire auprès des utilisateurs (92 répondants)



Améliorer l'expérience du piéton

Selon vous, quel est l'élément à améliorer dans ce projet ?

- Rien, le projet est très bien ainsi (15%)
- Augmenter la période et la superficie de piétonnisation (27%)
- Ajouter du verdissement (19%)
- Améliorer la sécurité routière (11%)
- Améliorer le marquage de l'espace (9%)
- Améliorer l'entretien des lieux (6%)

« J'aimerais que le parvis de l'église soit intégré à l'aménagement de la rue. »

« Des couleurs plus naturelles serait mieux, comme ça, ça flash trop! »

« Ça prendrait un stop au coin d'Henri-Julien. »

Source : Questionnaire auprès des utilisateurs (92 répondants)



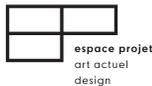
Animation de la rue

BILAN DU PROGRAMME « HORS LES MURS »

- Programme de la Maison de la culture de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension
- Spectacles sur le parvis de l'église Sainte-Cécile
- 4 spectacles présentés durant l'été 2015 :
 - Auto-fiction, danse-performance de la compagnie Human Playground;
 - Dylan Perron et Élixir de Gumbo, musique bluegrass d'Abitibi;
 - Burletta à 4 temps, spectacle familial clownesque et déjanté, par L'Aubergine;
 - Jazzamboka, jazz rock fusion
- 575 spectateurs ont assisté
 - En 2014, 665 spectateurs avaient participé (baisse due aux facteurs comme la pluie, le froid, la chaleur)
- L'aménagement de la Place ajoute à l'esprit de convivialité des lieux et contribue à bonifier l'ambiance lors des prestations

Aux alentours et en passant... art et design dans l'espace public Programmation estivale extérieure 2015

29 juin au 4 octobre – Place De Castelnau



Projet réalisé grâce au soutien financier du Forum jeunesse de l'Île de Montréal

En collaboration avec l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension



En 3 mois, Espace Projet a organisé **32 événements** sur la Place De
Castelnau qui s'adressaient aux citoyens du district de Villeray.

52 artistes :

- 4 résidences de création dans l'espace public en juillet
- 2 expositions (une en galerie, une en plein-air)
- Des discussions publiques et des ateliers chaque semaine
- 1 résidence de recherche en septembre
- 1 projection de film, 1 soupe populaire



39



20 designers et conférenciers :

- 1 expo-vente en galerie
- 1 laboratoire d'expérimentations
- 8 ateliers et conférences durant les fins de semaine d'août

2 médiateurs présents à tous les événements et les jeudis et vendredis de juillet

1 auteur en résidence

4900 participants

40

Comité des riverains de la Place De Castelnau

Rapport de recommandations

Démarches entreprises

- 4 rencontres du comité de 2h ou plus
- Journal d'observations en ligne
- Visite du site pour observations en groupe
- Sondage auprès des résidents riverains du projet-pilote (154 participants)
- Sondage auprès des clients des commerces de la rue (141 participants)



Portée du rapport

- Divergence au sein du comité quant à la pertinence du projet-pilote
- Les membres ont alors préféré ne pas se prononcer sur la reconduction du projet-pilote
- Les membres ont toutefois saisi l'occasion pour proposer des améliorations au projet

Les résultats des études techniques n'ont pas été disponibles au moment de la rédaction du rapport.

Recommandations

Concernant **l'expansion possible du projet**, le comité recommande :

- De ne pas procéder à la fermeture complète et permanente de la rue (une majorité des membres; deux membres sont en faveur d'une piétonisation);
- De maintenir le projet-pilote entre les rues De Gaspé et Drolet seulement (dans la mesure où une solution pour le débarcadère du bureau de poste est mise en place).

Concernant **l'impact sur les commerces**, le comité souligne :

- Que tout projet ne doit pas se faire au détriment de la viabilité des commerces situés sur la rue.

Concernant **la circulation et le stationnement**, le comité recommande :

- Un panneau d'arrêt obligatoire aux 4 directions au coin des rues Henri-Julien et De Castelnau;
- Que l'arrondissement étudie la sécurité de la piste cyclable en contresens de la voie de circulation automobile;
- Qu'on évite de bloquer les accès aux ruelles;
- L'ajout de places de stationnement de courte durée et de livraison.

Préoccupation sur l'impact sur la circulation dans les rues avoisinantes – en attente de l'étude de circulation.

Concernant **les aménagements et le mobilier dans le projet-pilote**, le comité recommande :

- De ne pas peindre les trottoirs (explorer d'autres moyens pour donner une identité à la rue);
- Que davantage de verdure, de bancs, de tables et de stationnements à vélo soient intégrés;
- De maintenir les jeux pour enfants.

Concernant **l'animation de la rue**, le comité recommande :

- Que le nombre d'activités soit maintenu;
- De revoir la programmation des activités pour qu'elles soient plus accessibles à tous et aussi d'en faire la promotion.

Concernant **la sélection d'un concept pour un éventuel projet permanent**, le comité recommande :

- La mise en place d'un concours de design et d'un comité de sélection auquel participeraient des représentants des riverains et des commerçants.

Concernant **la démarche d'information et de consultation de l'arrondissement**, le comité recommande :

- Une amélioration de la communication et une plus grande transparence entourant les décisions liées au projet;
- La mise en place ou le maintien des voies de communication régulières entre l'arrondissement et la communauté (mises à jour sur le projet, plus grande promotion des activités de consultation planifiées, etc.).

Questions sur les études
auprès des usagers

Propositions 2016

PROPOSITIONS 2016

- **L'arrondissement propose de reconduire le projet-pilote en 2016.**
- **L'arrondissement propose les mises à niveau suivantes pour 2016 :**
 - Restauration de la peinture – dans la même zone qu'en 2015 (selon l'état du revêtement en 2016);
 - Implantation d'une zone de livraison du côté nord devant le bureau de poste;
 - Installation d'ardoises dans les modules pour éviter d'écrire sur les autres installations;
 - Repositionnement de certains bancs et ajouts de bancs sur les trottoirs;
 - Alléger la signalisation;

PROPOSITIONS 2016 - SUITE

- **L'arrondissement propose les mises à niveau suivantes pour 2016 (suite) :**
 - Ajout d'îlots de gestion de matières résiduelles (poubelles);
 - Ajout de supports à vélo;
 - Marquage des entrées au projet, par exemple avec des grands pots verts;
 - Installation de jardinières;
 - Meilleure intégration des vitres dans les modules pour les rendre plus visibles;
 - Évaluation du temps de stationnement sur Saint-Denis;
 - Évaluation du temps de stationnement sur De Castelnau.



PISTES DE RÉFLEXION

Projet-pilote 2016:

- Agrandissement de la zone de piétonisation jusqu'à Saint-Denis sur le côté sud?
- Prolongation de la durée du projet, par exemple du 1er mai jusqu'au 30 octobre 2016?
- Quels genres d'animation?
- Quelles sont les problématiques de circulation et de stationnement à améliorer?

Projet à long terme :

- Fermeture complète de la rue De Castelnau à la circulation?
- Un projet saisonnier ou sur une base annuelle?

Activités de réflexion

VOS PRIORITÉS (RÉFLEXION INDIVIDUELLE)

Quelles sont les trois (3) améliorations prioritaires au projet-pilote de 2015 requis pour l'année 2016 ?

CONSEILS POUR LA SUITE (DISCUSSION EN GROUPE)

Que conseillez-vous à l'arrondissement pour la suite du projet ?

PROCHAINES ÉTAPES

- Présentation du plan d'action 2016 – printemps 2016
- Mise sur pied d'un Comité de riverains – été 2016
- Soirée de rétroaction et bilan 2016 – automne 2016

Fermeture

Annexe 3 : Questions des participants lors de la soirée de rétroaction

Lors des périodes de questions sur la présentation des études effectuées, les questions ayant été posées et les réponses fournies sont les suivantes :

Q : Les arbres qui ont récemment été coupés seront-ils remplacés ?

Oui, ils seront remplacés au printemps prochain.

Q : Des espaces de vignettes seront-ils ajoutés dans les rues avoisinantes afin de remplacer les espaces de stationnement perdus sur la rue De Castelnau ?

Une démarche a été effectuée récemment pour implanter une zone de vignette dans une rue avoisinante, mais les résidents ont répondu défavorablement au sondage qui leur a été soumis à cet effet.

Q : Le comptage des piétons qui a été effectué a-t-il permis de comptabiliser également les passages automobiles ?

Oui, tous les passages, peu importe le mode de transport, ont été comptabilisés. Les résultats de ces comptages seront disponibles sur le site Internet de l'arrondissement.

Q : Des accidents ont-ils été recensés sur la rue De Castelnau durant l'été ?

Un accident a été recensé, impliquant un automobiliste et un cycliste. Aucun autre accident n'a été rapporté.

Q : Est-ce que les données d'évaluation des précédentes études de circulation pourront être disponibles pour les membres du Comité ?

Oui, elles pourront être partagées aux membres du Comité.

Q : Des données concernant l'impact sur la circulation dans les rues avoisinantes sont-elles disponibles ?

Une étude sera menée à l'année 2 (2016) du projet-pilote.

Q : D'où provient la recommandation par les membres du Comité comme quoi la piste cyclable en contresens de la circulation automobile est une problématique ?

(Réponse fournie par un membre du comité des riverains) Cette recommandation provient des observations et des analyses effectuées par les membres du comité.

Q : L'église Sainte-Cécile et l'école Sainte-Cécile ont-elles été consultées dans le cadre du projet-pilote ?

Les représentants de l'église Sainte-Cécile ont été consultés en amont du projet et ont pu exprimer leur position face à celui-ci et les aspects sur lesquels ils étaient moins favorables (la fermeture complète de la rue, par exemple).

Les représentants et parents de l'école Sainte-Cécile ont été consultés pendant le projet-pilote et ils seront sollicités en prévision du projet-pilote de 2016.

Q : Le double sens de la circulation automobile sera-t-il remis en place ?

Il n'est pas prévu de remettre la circulation automobile à double sens.

Q : Les résidents des rues transversales à la rue De Castelnau ont-ils été sondés ?

Un sondage auprès des usagers de la rue De Castelnau a été effectué par la Ville.

(Réponse fournie par un membre du comité des riverains) Le comité des riverains a distribué près de 1 000 sondages auprès des résidents du secteur (entre les rues Jean-Talon, Faillon, Saint-Denis et le boulevard Saint-Laurent).

Q : Les informations ont-elles été partagées entre l'arrondissement et le comité des riverains ?

Il y a eu des démarches parallèles en ce qui concerne les observations et l'acquisition de données, mais il y a eu un dialogue à ce sujet entre l'arrondissement, la Ville et le comité.

Q : La peinture a rendu les trottoirs glissants. Des efforts ont-ils été faits pour éviter cela ?

Des mesures ont été effectuées à 8 endroits sur les trottoirs. Toutes ont permis de conclure que les trottoirs peints étaient aux normes, sauf à un endroit où les ajustements nécessaires ont été apportés.

Q : Comment expliquer que le taux de satisfaction des commerçants envers le projet ne soit que de 50% ?

Il y a des inquiétudes quant à l'accessibilité des commerces, liée à la perte d'espaces de stationnement. Inquiétude également quant à la perte d'habitude que cela peut générer chez certains clients.

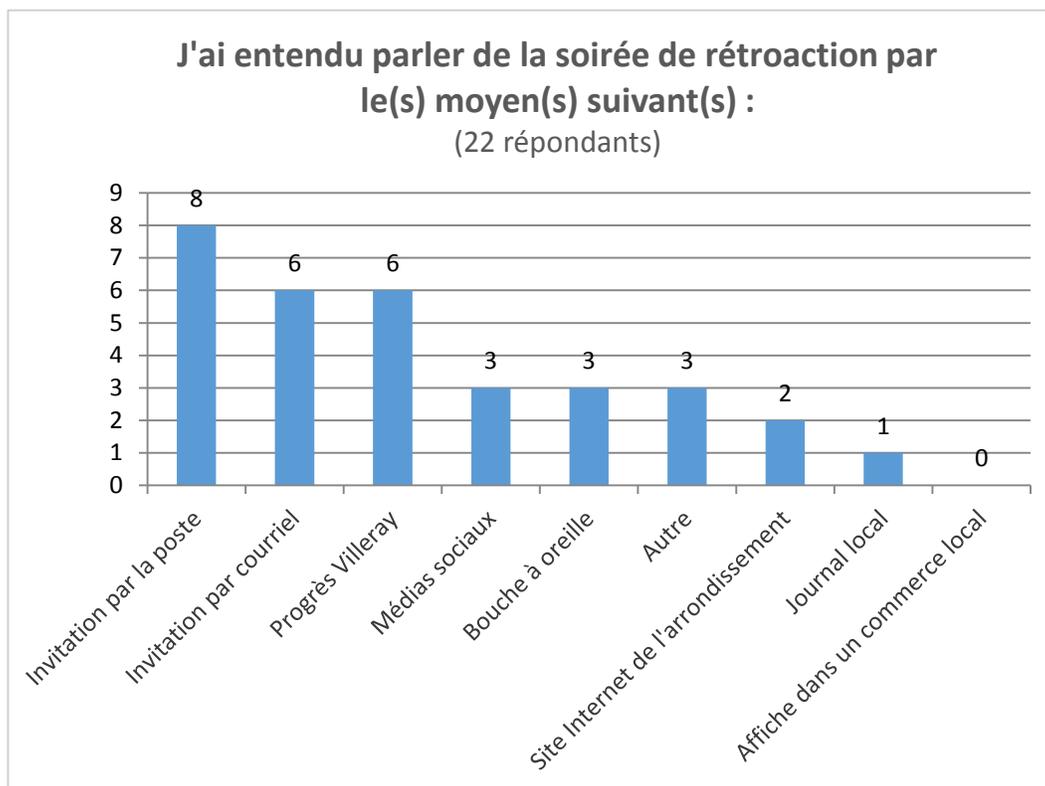
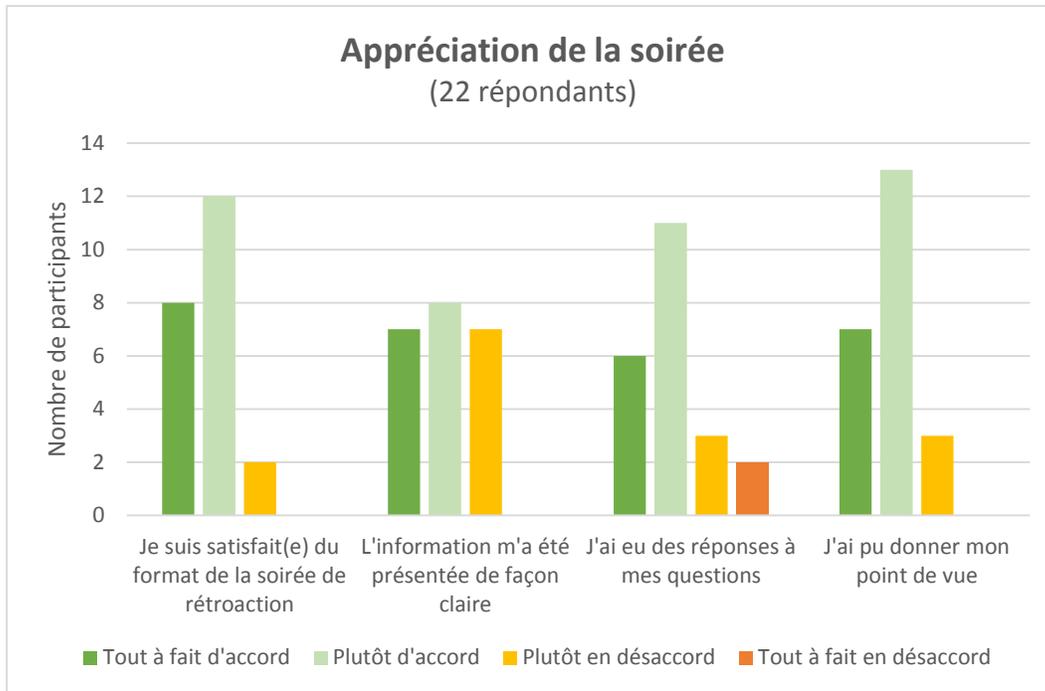
Q : Les commerçants n'ont pas connu un plus fort achalandage grâce au projet-pilote ?

Cela dépend du type de commerce. En hiver, il n'y a pas plus d'achalandage (n'y a pas plus de piétons ou de cyclistes) et le sens unique éloigne une partie de la clientèle.

Q : Comment a été déterminée la composition du comité des riverains ? Qu'est-ce qui a permis de définir qui était riverain ?

Le comité s'est composé des volontaires qui se sont manifestés lors de la soirée d'information du 9 juin 2015.

Annexe 4 : Résultats des cartons de rétroaction



Autres commentaires / suggestions :

Laisser plus de place aux citoyens en faisant 2 soirées (une pour donner l'information et une autre de débat).

Sécurité de la piste cyclable en direction est, au niveau de l'intersection Saint-Dominique/De Castelnau. Cela demande de faire un virage à 90° et il y a des panneaux qui rendent dangereux le virage à droite. Également, installer un marquage, si cela est possible, entre la voie pour les automobilistes et la piste cyclable à contre sens.

Merci pour la soirée. C'était cependant long et comme je travaille ce soir, j'ai dû quitter pour la partie de réflexion. Mais au moins je suis plus informé.

Atelier trop tard dans la soirée et pas avec assez de temps pour discuter en profondeur. Questions individuelles versus en groupe : Pourquoi sont-elles différentes ?

Une autre soirée bien intéressante, bien dirigée.

Augmenter le temps alloué au débat ! Les gens quittaient au moment où les discussions débutaient !

Déjà la rue est malpropre; Ne pas dépenser encore une fois pour refaire la peinture sur les trottoirs. Bilan : Les différentes dépenses en lien au projet-pilote doivent être mieux expliquées.

Les riverains ne sont pas inclus dans les décisions. Manque de communication (encore une fois). Impression que tout est décidé d'avance. Quelques bancs et de la verdure auraient suffi. Ce projet va tuer les commerces si le stationnement sur la rue De Castelnau n'est pas maintenu.

Les chiffres et les bilans nous sont donnés durant le projet. Il aurait été mieux que ce soit fait avant.

Not enough space
